

## NOMINATION

Par décret n° 2011-734 du 13 juin 2011.

Monsieur Tarek Ben Hmida, ministre plénipotentiaire, est chargé des fonctions de directeur des relations avec les pays membres de l'union européenne à la direction générale des affaires politiques, économiques et de coopération pour l'Europe et l'union européenne au ministère des affaires étrangères.

### Décret n° 2011-733 du 15 juin 2011, portant ratification des statuts de l'agence internationale pour les énergies renouvelables.

Le Président de la République par intérim,

Vu la loi n° 2010-46 du 25 octobre 2010, portant approbation des statuts de l'agence internationale pour les énergies renouvelables,

Vu le décret-loi n° 2011-14 du 23 mars 2011, portant organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu les statuts de l'agence internationale pour les énergies renouvelables, adoptés à Bonn le 26 janvier 2009, et signés par la République Tunisienne en date du 26 janvier 2009.

Décète :

Article premier - Sont ratifiés, les statuts de l'agence internationale pour les énergies renouvelables, adoptés à Bonn le 26 janvier 2009, et signés par la République Tunisienne en date du 26 janvier 2009.

Art. 2 - Le ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 15 juin 2011.

*Le Président de la République par intérim*

**Fouad Mebazaâ**